

# *Rallye X Baie-Des-Chaleurs été 2021*



**CLUB RALLYE AUTO  
de la Baie**



## *Règlement Particulier*

C'est avec plaisir que le Club Rallye Auto de la Baie (CRAB) vous invite à son Rallye X Baie-Des-Chaleurs 2021 qui se tiendra les 25 et 26 septembre 2021 au Circuit RPM de New Richmond.

- **Autorité sportive**

La tenue du Rallye X Baie-Des-Chaleurs 2021 se déroulera conformément au règlement sportif national de L'Association Canadienne de Rallye (Canadian Association of Rallysport CARS), au règlement Rallye X de Rallye Sport Québec (RSQ). Ces documents peuvent être obtenus sur les sites web des différentes associations.

[www.carsrally.ca/fr/](http://www.carsrally.ca/fr/)

[www.rsq.qc.ca/](http://www.rsq.qc.ca/)

- **Championnat**

Aucun championnat ne sera à l'enjeu à moins qu'un championnat ne se mette en place avec la tenue de d'autre événement en 2021.

2 catégories seront disputées, 2 roues motrices et 4 roues motrices

**Comité organisateur**

Club Organisateur	:	Club Rallye Auto de la Baie
Coordonnateur	:	Danny Hudon
Directeur de course	:	
Registraire & inscription	:	Lisa Cleary
Responsable des routes	:	Francis Leblanc
Responsable de la sécurité	:	Maxime Bujold
Responsable des contrôleurs:		Caroline Moreau
Inspection technique	:	
Compilation des résultats	:	

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Danny Hudon par courriel au : [dhudon33@hotmail.com](mailto:dhudon33@hotmail.com)**

- **Route**

Les épreuves se dérouleront sur une surface de gravier et de terre battue. Les épreuves choisies seront conforme au règlement National de Rallye Cross section 27 de CARS.

- **Déroulement de l'événement**

Une journée de formation avec cours de pilotage et co-pilotage sera donnée le samedi 25 septembre 2021. Ces écoles sont obligatoires pour les pilotes et co-pilotes participants pour la première fois à un Rallye X.

**Horaire du samedi 25 septembre 2021**

**Formation Pilote :** (Doit avoir un minimum de 6 inscriptions)

9h00 à 12h00 = Formation théorique

13h00 à 15h00 = Formation pratique

**Formation co-pilote :**

9h00 à 12h00 = Formation théorique

**Horaire du dimanche 26 septembre**

7h30 à 9h00 : Inscription et inspection technique

9h00 à 10h00 : Passage en parade pour reconnaissance des spéciales

10h00(approx) : Début du Rallye X

16h00(approx) : Fin du rallye

- **Formation**

Une formation de pilote et de co-pilote est disponible samedi le 25 septembre 2021. Toutefois nous devons avoir un **minimum de 6 inscriptions** pour tenir la formation complète de pilote.

Il n'y a pas de nombre d'inscription requis pour tenir la formation théorique de co-pilote.

Vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible au <https://rallyebdc.com/inscription-formation/> pour vous inscrire à la formation. Si vous n'avez jamais participé à un rallye X ou jamais suivi une formation de pilotage ou co-pilotage, il est obligatoire de suivre cette formation pour pouvoir participer au Rallye X du 26 septembre.

- **Emplacement des formations**

À déterminer

- **Emplacement du Quartier Général et inspection technique**

Circuit RPM  
316 Chemin St-Edgar  
New Richmond, Qc

- **Coût d'inscription**

Formation pilote	(incluant la carte de membre CRAB)	160\$
Formation co-pilote	(incluant la carte de membre CRAB)	120\$
Inscription Rallye X		200\$
Carte de membre C.R.A.B.		50\$

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site web du Rallye auto Baie-Des-Chaleurs au <https://rallyebdc.com/inscription/> sous l'onglet Rallye X 2021

**\*\* UN MAXIMUM DE 20 INSCRIPTIONS SERA ACCEPTÉ \*\***

**\*\* UNE PRIORITÉ SERA ACCORDÉE À CEUX ET CELLES QUI AURONT PARTICIPÉ AUX FORMATION DU SAMEDI \*\***

- **Paieiment**

Deux méthodes de paiements est possible:

- Par carte de crédit via paypal
- Virement intérac envoyé au : [info@rallyebdc.com](mailto:info@rallyebdc.com) (avec la réponse : rallyex)

- **Membership Club Rallye Auto de la Baie**

Le formulaire pour devenir membre du Club de Rallye Auto de la Baie est disponible au : <https://rallyebdc.com/membership/> au coût de 50\$.

- **Emplacement des spéciales**

L'événement sera tenu en totalité au Circuit RPM de New Richmond

## **Admissibilité équipes et véhicule**

Chaque membre d'équipage doit être membre en règle 2021 du Club Rallye Auto de la Baie (CRAB) ou tout autre club affilié à Rallye Sport Québec (RSQ). Ce rallye-cross sera tenu conformément au Règlement sportif national de rallye de CARS, au présent Règlement existant de rallye-cross et au Règlement régional RSQ.

Chacun des concurrents devra posséder la licence de compétition émise par RSQ ou une licence de compétition émise par CARS pour participer au rallye-cross (X). La licence de base RSQ est disponible au coût de 30\$ au [https://docs.google.com/forms/d/1BMC\\_KfVKnKhI00MkyEQstzwzw98kaeMuMt\\_k0W-eP2wY/viewform?edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/1BMC_KfVKnKhI00MkyEQstzwzw98kaeMuMt_k0W-eP2wY/viewform?edit_requested=true) ou sera disponible sur place le 26 septembre 2021 à l'inscription.

## **Équipage**

### **Compétiteurs**

a) Les documents suivants, valides le(s) jour(s) de l'événement, doivent être présentés au moment de l'inscription ou dans un formulaire de déclaration sur l'honneur :

- permis de conduire pour le membre de l'équipage inscrit comme pilote;
- certificat d'immatriculation du véhicule inscrit (s'il s'agit d'un véhicule plaqué);
- dans le cas où le propriétaire du véhicule n'est pas inscrit comme pilote ou passager, une autorisation écrite du propriétaire;
- pour tout participant (pilote et passager) n'ayant pas l'âge de la majorité dans cette province, une permission écrite signée par un des parents ou tuteurs.

b) Les co-pilote doivent avoir au moins (d'au moins 16 ans, avec un poids d'au moins 36 kg [(80 lbs)] et mesurant au moins 145 cm [(4'9'')]) sont permis.

c) Le pilote et le copilote doivent porter un casque conforme à l'article 11.1.6 de CARS, ou portant l'inscription Snell Memorial Foundation M2000 ou SA2000 M2005 ou SA2005, ou plus récente. Le casque doit être en bon état et ne présenter aucun défaut ni dommage apparent.

d) Le pilote et le co-pilote doivent s'attacher au moins avec des ceintures à au moins trois points d'attache.

e) Pour les véhicules munis d'une cage de protection :

- Les occupants doivent porter un casque conforme à l'article 11.1.6 de CARS. Répondre à toutes les exigences précisées au 28.3.3 (a) et (d).
- Les occupants doivent s'attacher avec des harnais de sécurité à au moins cinq points. La date de péremption ne sera pas exigée, mais les harnais doivent être en bon état, sans défaut apparent.

### **Véhicule (Voiture et camionnette)**

a) Le véhicule utilisé doit être châssis conforme à 12.4.8 pour être admissible. Toutes les voitures ou les camionnettes doivent être basées sur un modèle de production. Seules seront admissibles les voitures et camionnettes à habitacle fermé pouvant être immatriculées. Les véhicules non produits en série montés sur une armature de tubes ou de boîte sont explicitement interdits.

b) Tous les éléments libres doivent être retirés du véhicule pendant le rallye, y compris les articles dans le coffre.

c) Les pièces qui peuvent se détacher pendant la compétition, comme les enjoliveurs, les élargisseurs d'aile détachables et les anneaux décoratifs doivent être enlevées.

d) Les pneus doivent être en bon état. On ne doit voir ni l'armature, ni la ceinture, ni des craquelures dans le flanc ou la semelle du pneu.

e) L'état de la mécanique et la sécurité du véhicule sont la responsabilité du compétiteur.

f) Le véhicule doit être conforme à la limite de bruit énoncée à l'article 12.4.4. L'organisateur peut imposer une limite de bruit pour répondre aux exigences locales.

Les numéros de compétition et autres décalques fournis par l'organisation devront être affichés sur la voiture. Ils seront remis avec la fiche des compétiteurs lors de l'inscription.

## **Protocole COVID-19**

Puisque que l'événement est de petite envergure (moins de 50 participants) nous ne sommes pas dans l'obligation de demander le passeport vaccinal.

Toutefois, les participants doivent respecter 1 mètre de distance entre eux, si le mètre ne peut pas être respecté, les personnes devront porter le masque incluant dans les voitures. Lavage des mains régulièrement.

Aucune zone spectateur ne sera mise en place.